

# Les universités demandent 20 millions par an pour éviter de devoir licencier

**Les recteurs ont décidé de parler d'une seule voix pour réclamer un rattrapage de 3% par an du financement public des universités.**

**NATHALIE BAMPS**

Ils se voient régulièrement. Se parlent. Échangent. Mais cultivent autant que possible la discrétion. Leurs colloques sont (presque) aussi singuliers que ceux du Roi. Sauf quand l'heure et grave. Et aujourd'hui, manifestement, elle l'est... «*Les recteurs avaient envie de s'exprimer. Il y a des moments où ça devient indispensable. Nos universités sont en chute libre*», dit Bernard Rentier, le recteur de l'ULg, qui préside le Conseil des recteurs francophones.

Les recteurs des six universités francophones du pays sont sortis du bois pour dénoncer, d'une même voix, le définancement que subissent leurs institutions depuis près de 20 ans. Depuis qu'en 1996, le ministre de l'enseignement supérieur William Ancion (PSC) avait décidé de cadenasser l'enveloppe de l'allocation qui leur est octroyée. «*Le but, à l'époque, était de répondre au problème causé par la dénatalité. Il s'agissait alors de protéger les universités et leur garantir un financement équivalent, même si le nombre d'étudiants baissait. Mais ce n'est jamais arrivé*», confie Bernard Rentier.

Depuis, le système n'a jamais été adapté. L'enveloppe fermée est indexée, mais par sur la base du nombre d'étudiants. Et c'est là que le bât blesse. Car depuis, la population étudiante a gonflé: on compte 38% d'étudiants en plus, comparé à 1996. Le financement, lui, n'a augmenté que de 17%. Résultat, par tête d'étudiant, l'allocation versée par la Communauté française aux universités a baissé de 15%. Ce définancement ne touche pas autant les hautes écoles: la baisse de leur allocation de fonctionnement ne représente que 1,7%.

«*Ce mode de financement en enveloppe fermée menace aujourd'hui notre existence. Si rien ne bouge, il faudra fermer certaines sections, nos étudiants devront aller se former à l'étranger, on devra licencier. L'ULg a déjà commencé...*», explique Didier Vivier, le recteur de l'ULB.

Que veulent les recteurs? «*Nous voulons un rattrapage, une hausse de 3% par an du budget de l'allocation de fonctionnement pendant 5 ans. Soit 20 millions d'euros par an*», explique Bernard Rentier. Sera-ce suffisant pour répondre à l'ensemble de leurs besoins? Non. Rien que pour le grand entretien des bâtiments, les besoins des universités s'élèvent à 40 millions d'euros. Mais les unifs n'en reçoivent que 9,6 millions. Pour faire face à l'augmentation de la population étudiante, les besoins de financement pour les investissements immobiliers des universités s'élèvent à 506 millions d'euros. Or, l'allocation qu'elles

perçoivent ne couvre que 12,4% de ces besoins... «*Les 20 millions par an de refinancement que nous réclamons aujourd'hui représentent le minimum vital dont nous avons besoin. Le masque à oxygène pour ne pas mourir, précise Rentier. Le minimum nécessaire pour assurer nos missions de*

recherche, d'enseignement et de service à la société». Au-delà, il faudra évidemment rediscuter du mode de financement, et sortir définitivement de l'enveloppe fermée.

Mais comment y répondre alors que les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont exsangues? «*Dire que ce refinancement est impossible ne nous semble pas raisonnable. Le budget de la Communauté française, c'est 17 milliards d'euros. Les universités ne pèsent que pour 3,5% dans ce budget (607 millions). Il faut peut-être fixer des priorités, savoir ce que l'on veut...*»

## De la concertation!

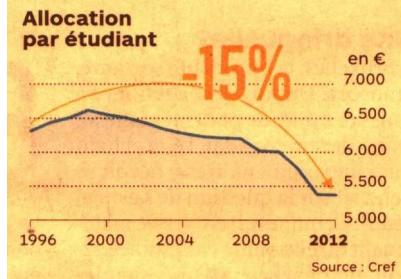
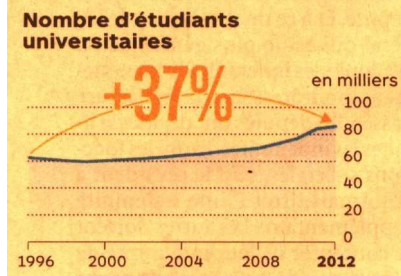
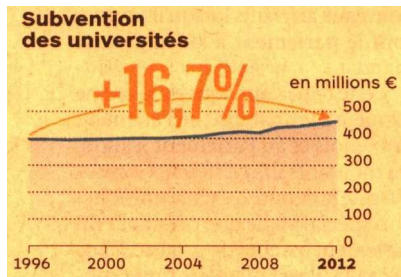
Les recteurs ne diront pas que l'ar-

gent doit être pompé dans les budgets de l'enseignement obligatoire. Mais ils s'insurgent contre certaines décisions prises par le passé, sans concertation... «*On a vécu, par le passé, toute une période où on nous a imposé des actes de générosité décidés par le gouvernement, mais en faisant peser sur nos épaules la charge du financement de ces mesures*», dit Bernard Rentier, qui cite en exemple la gratuité pour certaines formations, la gratuité de la réinscription aux examens en seconde session. Ce dernier point coûte 1 million d'euro par an aux universités, précise Didier Viviers. Pour les recteurs, cela ne peut plus continuer. «*Avant qu'ils (les politiques) fassent comme ils l'entendent, il faudra qu'ils nous entendent, nous!*», dit Bernard Rentier.

De même, ils lancent un ultime avertissement: leurs demandes en matière de financement ne pourront être monnayées contre une perte d'autonomie. «*En matière de recherche, on a essayé de nous expliquer comment il fallait utiliser l'argent que l'on percevait. Pas question que cela se reproduise*», dit le recteur de l'ULg, en référence au décret sur le financement de la recherche qui a suscité d'énormes tensions entre le FNRS et le cabinet de Jean-Marc Nollet. «*Dans la définition de la politique de nos institutions, c'est nous qui resterons à la manœuvre*», avertit Rentier. Un point que les recteurs jugeaient sans doute bon de préciser alors que le nouveau décret sur le paysage universitaire centralise un peu plus les décisions qui seront prises en termes d'offre universitaire...

**«Ce mode de financement en enveloppe fermée menace aujourd'hui notre existence.»**

**DIDIER VIVIERS**  
RECTEUR DE L'ULB

**COMMENT ÉVOLUE LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS ? (1996-2012)**

Source : Cref